Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1928)**

Heft 4

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le malade épuisé demande qu'on éloigne les tableaux qui l'angoissent, il prie qu'on ferme les volets : la lumière du soleil, le mouvement des arbres sous le vent, les nuages qui passent le fatiguent et le torturent. Ainsi Le Corbusier : toute polyphonie le fatigue, l'assomme, l'épuise. Il se plaint : « la lune n'est pas ronde, l'arc-en-ciel est un fragment, le jeu des veines dans le marbre est inquiétant, inhumain ». Excédé, il s'écrie : « *rien dans la nature n'atteint à la pure perfection de la plus humble des machines* »... Et pour échapper à cet affreux supplice, il ajoute : « la nature est géométrique ».

L'architecture, également, amoindrit, torture, affole l'épuisé. Seules les formes très simples, telles que cubes et prismes, sont à la mesure de sa compréhension ; il s'y délecte parce qu'elles le délivrent de la surabondance de la nature et de l'art. Ces flèches, ces tours des vieux dômes, éruptions pétrifiées qui s'élancent vers le ciel d'un élan titanesque, l'accablent. Le baroque pathétique, la danse gracieuse du rococo l'écrasent. Le pauvre affaibli découvre avec effroi dans une tête d'ange de Vinci ou dans le plus humble profil, ou dans le jeu d'une stucature de plafond, la victoire éclatante de l'esprit sur la matière.

L'art n'est jamais seulement le miroir d'une époque, mais la forme changeante en laquelle des inspirés ont jeté les hautes voûtes qui joignent le présent à l'éternel : c'est cela qui effraie Le Corbusier. L'expérience des siècles, amoncelée avec amour, elle est simplement morte pour lui. Il se rend compte que des centaines de croquis et des milliers de mesures sont nécessaires pour pénétrer dans la nature intime de l'architecture, et pour comprendre ses lois vitales. Toute diversité, toute polyphonie le fatiguent.

Et Le Corbusier, qui se croit architecte, n'est au fond qu'un sectaire, pour qui tout développement organique est synonyme du mal.

La nature, le passé, le goût du client sont autant de facteurs également méprisés pour qui bâtit d'après la recette néo-jacobine. C'est une construction analogue à celle de l'abeille qui forme sa cellule. Pour lui et ses disciples, faire des plans est devenu une chose infiniment simple et ne cause pas de crise d'âme, c'est une question de mètres courants ou carrés et une pure opération biologique. Il n'y a qu'à prendre garde que cette activité ne soit faussée par aucun savoir ! ! !

La vision de toute belle architecture suscite en l'homme cultivé une sorte de rayonnement intérieur et renforce son goût de vivre. Le Corbusier provoque des sentiments contraires. On frissonne, le sens vital se relâche (une dame nommait une semblable maison une « Caisse à suicide »), l'on ressent un vide intérieur, une sorte d'angoisse, comme si l'on plongeait les regards dans un cratère éteint de la lune.

Cette force vivifiante ou paralysante de l'art est la force hypnotique déjà citée, déjà employée par les Jacobins dans le domaine politique.

Or, l'architecture joue un rôle essentiel ; elle est un art qu'on ne peut éviter : elle est la bible de pierre de la nation, où chacun doit lire. Chaque monument détruit équivaut à une page de Bible brûlée.

Une fois de plus, on peut se rendre compte qu'il ne s'agit nullement d'une pure question d'art, mais il y va de la destruction de toute culture, de la meilleure civilisation, du vrai nationalisme, au profit d'un vague internationalisme ; il y va de notre âme que menace de tuer la machine.

Et au bout de tout cela ? Une cohue humaine affamée de jouissance, vivant dans des « machines à habiter » en béton, roulant sans trêve ni repos à 100 km à l'heure dans des « usines en longueur ». Et pourquoi ? Apparemment pour faire de l'argent... Mais dans quel but, puisque la seule noblesse de l'argent consiste à nous faire vivre en civilisés.

Marchons-nous réellement vers un tel avenir ? La machine doit-elle vraiment nous dominer, et nos maisons, toutes imprégnées de vie, ne seront-elles plus que des « machines à habiter » ?

Ne peut-on trouver encore une expression plastique aux besoins de cette partie de l'humanité contemporaine qui éprouve le goût de la vie animée et pour qui la famille, le pays, la nation, ne sont encore ni choses indifférentes, ni réalités haïssables ?

ALEXANDRE DE SENGER.

Production annuelle d'énergie des centrales suisses de plus de 1000 kW.

Dans le « Bulletin », N° 3, du 1er février 1928, de l'*Association suisse des Electriciens*, M. *O. Ganguillet*, ingénieur, publie les résultats, numériques et graphiques, de la statistique qu'il a dressée, visant la production d'énergie des centrales électriques suisses de plus de 1000 kW, pour la période du 1er octobre 1926 au 30 septembre 1927. Nous en extrayons les données suivantes :

	Millions de kWh.
Energie disponible dans les usines au fil de l'eau .	3515
Energie produite par les usines avec bassins d'accumulation saisonniers	439,5
Energie importée.	20,5
Energie produite dans les installations thermiques suisses	1,7
Total de l'énergie disponible	3976,7
De ce total, n'ont pu être utilisés environ	900
Ont été exportés	984
Ont été utilisés en Suisse :	
a) pour les besoins normaux de la clientèle . .	1880
b) fournis pour des applications thermiques, sans garantie de livraison constante et à des prix de beaucoup inférieurs aux prix de revient moyens.	212
Emplois de l'énergie utilisée en Suisse :	
a) pour usage général.	1433
b) pour services de traction (non compris les C. F. F.)	180
c) pour l'électro - chimie - métallurgie - thermie non comprise l'énergie produite dans les installations appartenant aux industriels mêmes)	479
Total	2092
Capacité d'accumulation des bassins saisonniers. .	295
Energie produite par les usines installées au pied de ces bassins.	439,5

295 : 440 = 67 % environ = rapport de la capacité de retenue des bassins à la capacité de production des cours d'eau traversant ces bassins.

Rapport de l'énergie « thermique » à l'énergie « hydraulique » : 0,0005.

Rapport de l'énergie utilisée à l'énergie disponible 3076 : 3976 = 77 %.

Variations de la charge pendant une journée de travail :

	Charge minimum	Charge moyenne	Charge maximum
En décembre	0,63	1	1,42
mars	0,65	1	1,31
juin	0,71	1	1,32
septembre	0,71	1	1,32

2me Exposition du Chauffage Industriel.

Cette exposition aura lieu à Paris du 23 juin au 8 juillet 1928, à l'occasion du deuxième congrès de chauffage industriel.

Les exposants pourront être français ou étrangers. Les objets exposés se rapporteront à la préparation et à l'élaboration des combustibles solides, liquides ou gazeux, à l'utilisation et à la conservation de la chaleur, au contrôle de la chauffe, à l'utilisation de la vapeur et à la technique de la chauffe, le tout dans l'ordre des applications industrielles.

Toutes les demandes de renseignements doivent être adressées au Commissaire général, M. Charles Compère, Directeur de l'Association parisienne des propriétaires d'appareils à vapeur, rue de Rome 66, Paris.